LÉON LORRAIN
Professeur à l'École des Hautes Études Commerciales
Secrétaire de la Chambre de Commerce

# LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU FRANÇAIS

—

PRIX : 10 SOUS

—

*Bibliothèque de l'Action française*

# *La valeur économique du français*[1]

---

Le français a une haute valeur économique. Cela va sans dire, pensera-t-on peut-être; je crois qu'à notre époque et dans notre pays, cela va beaucoup mieux en le disant Je ne me dissimule pas, du reste, qu'il ne me suffit pas de l'affirmer : c'est pourquoi j'apporte des faits et j'amène des témoins.

Personne ne conteste les beautés de la langue française, pas même ceux qui n'en ont qu'entendu parler, pas même ceux qui ne les ont goûtées, si j'ose dire, que dans les romans populaires. Mais, précisément parce qu'ils reconnaissent sa puissance dans l'expression littéraire, plusieurs nient ou sous-estiment la valeur économique du français. Il y a des gens pressés qui, dans leur hâte de tout étiqueter, décrètent que le français est la langue de la diplomatie, de l'éloquence déclamatoire, du marivaudage, et que l'anglais est la langue des affaires. Malheureusement ce n'est pas aussi simple que ça.

Le français est un langage subtil, nuancé : il suggère, il insinue, il laisse entendre, si on le désire, tout autre chose que ce qu'il exprime; mais il a, quand on le veut, une précision telle que nul n'y saurait découvrir deux sens. Cette précision unique est si bien reconnue que les négociateurs de la paix entre la Russie et le Japon, en 1906, y ont eu recours afin de prévenir tout malentendu. L'article 25 du traité russo-japonais est ainsi conçu : « Le présent traité sera signé en français et en anglais. Les textes en seront absolument conformes; mais en cas de contestation dans l'interprétation, le texte français fera loi. » Or les qualités qui valent au français d'être le langage de la diplomatie — la limpidité, la précision,

1 Conférence prononcée à Montréal, sous les auspices de l'*Action française* et la présidence d'honneur de M. le sénateur Belcourt, le 18 décembre 1919.

l'ordre — n'en font-elles pas une langue éminemment propre aux grandes opérations commerciales ?

Quelques-uns assurent que le français manque de concision. Ce sont ceux que leur vocabulaire étriqué contraint de périphraser. Le mauvais ouvrier se plaint toujours de son outil. Si ceux-là se rendaient compte de leur insuffisance, ils auraient peut-être moins de suffisance. Il y a en anglais, il est vrai, des termes dont l'équivalent en français est un peu plus long. Seulement, comme des locutions intraduisibles se rencontrent dans toutes les langues, cela ne prouve rien.

N'est-il pas puéril de mesurer la concision d'une langue à la traduction d'une formule ? Au parlement du Royaume-Uni, le 7 mars 1917, M. John Redmond, reprochant son indécision à M. Lloyd George, déclarait que la politique irlandaise du premier ministre pouvait se formuler par *Wait and see.* Et le *Manchester Guardian* rapportait que l'extrême concision de cette phrase décourageait les correspondants des journaux de langue française à Londres, et que M. Coudurier du *Journal de Genève*, qui avait seul essayé de traduire ces trois mots, avait dû en employer sept : « Attendez et vous verrez ce qui arrivera. »

Il arrivera qu'un jour, à la Chambre des députés, M. Clemenceau répondra à quelque interpellateur par un impénétrable « Nous verrons. » Et alors le correspondant parisien du *Manchester Guardian* traduira ces deux mots par ces neuf-ci : *We shall see to this at some future date.* Et un Français affirmera, avec tout l'aplomb que donne l'ignorance, que l'anglais manque de concision. Et la preuve sera faite, je crois, que ce n'est ni le français, ni l'anglais qui manquent de concision, mais que c'est le mauvais traducteur ou le correspondant prolixe, à moins que ce ne soit l'intarissable conférencier.

Je songeais à cela l'autre jour en tramway. (Que faire en un tramway à moins que l'on n'y songe ?) Un ami vint s'asseoir près de moi. Je lui fis part de mes réflexions. Mais, avec un sourire où l'ironie se tempérait d'un peu de pitié, il me désigna d'un index péremptoire la petite pancarte bleue que, dans sa sollicitude, la Com-

pagnie a collée sur les portes de ses voitures : *Door will be opened only when car stops. La porte ne sera ouverte qu'à l'arrêt du tramway.*

Tu vois bien, triompha mon ami, que le français est plus long que l'anglais.

— Plus long sur la pancarte de la Compagnie, j'en conviens. Mais si l'on avait écrit : *On n'ouvre qu'à l'arrêt*, comme nous ne sommes pas au Japon, tout le monde ne comprendrait-il pas que c'est la porte qu'on ouvre, et non le wattman ?

On prétend souvent que la correspondance commerciale française manque de concision à cause des formules de politesse : « Veuillez recevoir l'assurance de notre considération ». « Agréez l'expression de nos sentiments dévoués », etc. Et l'on admire la brièveté du « Yours truly. » Il y a même des Américains qui suppriment toute phrase de politesse à la fin de leurs lettres. Je ne suis pas encore convaincu, cependant, que le manque d'urbanité dans la conversation ou la correspondance soit un moyen pratique de réussir, même dans les affaires. Un Américain qui a vécu en France met en garde ses compatriotes contre la trépidation du traditionnel voyageur de commerce *yankee*, dont le plus parfait modèle est celui qui surgit comme un polichinelle à ressort dans votre bureau, et d'un seul mouvement de sa main experte vous extrait le cigare que vous avez entre les dents et y substitue un échantillon de la marque XX, dont l'autre bout est mis en contact avec la flamme d'un briquet de la marque ZZ. L'Américain qui a vécu en France dissuade ses compatriotes de tenter de vendre quoi que ce soit à un Bordelais entre l'express de 7 h. 43 et le rapide de 8 h. 02. Il faut, pour traiter une affaire en France et dans plusieurs autres pays, prendre le temps d'en parler, prendre le temps d'être poli.

D'autres, niant l'existence de ce qu'ils ignorent, affirment tranquillement que la langue française manque de mots. Il faut s'entendre. Une revue d'Angleterre notait récemment que le *Standard Dictionary* donne la définition d'environ 350,000 mots anglais ou étrangers

plus ou moins naturalisés; mais que Shakespeare n'a fait usage que de 16,000 mots, que Milton n'en a utilisé que 8,000 et que l'Anglais instruit ne se sert de nos jours que de 3 à 4,000 mots, tandis que les journaux n'en emploient guère plus de 2,000. Un petit dictionnaire français que je connais... de vue contient 85,000 vocables, assure l'éditeur, et j'aime mieux le croire sur parole que d'y aller voir. Mais, même si l'éditeur exagère un peu, ceux qui nei trouvent pas là-dedans les mots qu'il leur faut pour fa re leurs affaires me paraissent bien exigeants.

M. A. Barton Kent, recommandant l'adoption de l'esperanto comme langue commerciale universelle, dans une conférence devant la Chambre de commerce de Londres, le vendredi 31 mai 1918, faisait la déclaration suivante : « Consentirions-nous à adopter une autre langue nationale que la nôtre et à donner ainsi un énorme avantage à l'un de nos concurrents ? Non. L'Allemagne adopterait-elle l'anglais ? Mille fois non... Serait-il juste de demander à nos alliés les Français ou les Italiens d'adopter notre langue ? Je ne le crois pas. Mais si quelque langue vivante pouvait prétendre remplacer toutes les autres, je pense que ce serait le français. Depuis un grand nombre d'années, c'est la langue diplomatique, bien que j'aie souvent entendu des observations peu flatteuses sur le français de notre *Foreign Office*. Le français est plus limpide et plus précis que l'anglais, et la prononciation en est plus facile aux étrangers. »

Le français possède donc, même aux yeux d'un apôtre esperantiste, plus que toute autre langue vivante, les qualités d'une bonne langue commerciale.

* * *

Mais quelle est la meilleure langue commerciale ? La réponse est facile : c'est la langue que parle votre client. Si vous voulez vendre quelque chose aux Chinois, la meilleure langue commerciale, n'en doutez pas, c'est le chinois. L'idéal serait donc que tout exportateur fût polyglotte ? Qu'il soit seulement bilingue et ce sera très bien. Quand

on connaît l'anglais et le français on peut faire des offres au monde entier. Ce fut longtemps l'erreur de l'Angleterre de croire que l'anglais seul suffisait. Le résultat en a été que souvent, jusqu'à la guerre, c'était des agents allemands parlant le français qui représentaient en France et dans quelques autres pays, des industries anglaises... en même temps que des industries similaires allemandes. Aux industries anglais qu'ils représentaient, ces courtiers dont la main gauche ignorait ce que faisait la droite, transmettaient juste ce qu'il fallait de commandes pour qu'on ne les remplaçât pas par des concurrents redoutables; aux industriels allemands qu'ils représentaient beaucoup mieux, ils passaient les grosses affaires.

Ces procédés n'étaient pas mis en œuvre qu'en France. Depuis la guerre, qui nous a appris tant de choses, on en a relevé la trace dans d'autres pays où le français — plus répandu qu'on ne le croit généralement — est la langue auxiliaire. Mais on commence à s'aviser de la grande diffusion du français dans le monde. Parlé par des masses homogènes de 39 millions en France, de 4 millions en Belgique, d'environ 3 millions au Canada, d'un million et demi aux Antilles et dans la Guyane, d'un million à Haïti, de près d'un million en Suisse, le français, que connaissent plusieurs centaines de mille habitants des autres pays de l'Europe et qui est la langue de millions de coloniaux parmi lesquels son expansion est très rapide, est aussi largement répandu sur tout le littoral de la Méditerranée, en Égypte où il est la langue seconde, dans le Levant où dès le XIIIe siècle la Chambre de Commerce de Marseille organisait la pénétration commerciale. C'est précisément à cause de cette grande diffusion qu'il est difficile d'apprécier l'importance du français en tant que langue commerciale, parce que les statistiques internationales, qui font d'intéressantes constatations dans les populations compactes, ne tiennent pas compte des groupes épars.

A défaut de statistiques, il est facile de recueillir, en lisant des ouvrages spéciaux, en feuilletant des publica-

tions commerciales, même en parcourant les journaux, une foule de faits caractéristiques.

Un jour, en pleine guerre, une délégation bulgare se rendit auprès du gouvernement austro-hongrois dans le but de discuter des questions d'intérêt commun. Mais quand l'un des délégués voulut prendre la parole, une difficulté inattendue surgit : Bulgares et Austro-Hongrois, qui pourtant s'entendaient comme Teutons en foire, ne se comprenaient point. Ils ne parlaient pas la même langue. Après avoir tenté de s'exprimer en divers idiomes, ils durent avoir recours au français.

Sait-on que dans l'Empire ottoman — ou ce qui en reste — le français est la langue européenne la plus connue ? M. Marius André, dans *le Guide psychologique du Français à l'étranger*, rapporte qu'afin de développer leur influence à Constantinople, les Allemands y fondèrent en 1909 un journal en langue allemande. Mais ni les Turcs, ni les Arméniens, ni les Syriens, ni les Arabes, à qui il était destiné, ne le lisaient : les abonnés étaient tous des Allemands. Pour que le journal atteignît son objet, il fallut mettre, en regard du texte allemand, la version française. Il y a mieux encore. On sait qu'avant la guerre une partie du chemin de fer de Bagdad était construite, et que c'était une entreprise allemande. Eh bien! la langue écrite et parlée par l'administration et le personnel, c'était — puisqu'on ne pouvait pas faire autrement — c'était le français.

Si l'on veut constater combien le français est répandu dans l'Amérique méridionale, il suffit de jeter un coup d'œil sur un petit tableau accusant en francs la valeur des importations de livres européens dans les quatre principales républiques sud-américaines pendant les cinq années qui ont précédé la guerre :

| | République argentine | Brésil | Chili | Uruguay |
|---|---|---|---|---|
| France......... | 950,000 | 2,858,000 | 305,000 | 605,000 |
| Allemagne...... | 880,000 | 706,000 | 61,000 | 306,000 |
| Italie........... | 746,000 | 400,000 | 800,00 | 54,000 |
| Espagne........ | 1,850,000 | 1,650,000 | 450,000 | 280,000 |

Dans toutes ces républiques, sauf le Brésil qui est portugais, la langue maternelle est l'espagnol. Or le total des envois de livres dans ces pays est, pour la France de 4,718,000 francs, alors que pour l'Espagne il n'est que de 4,230,000 francs.

Le français est même si connu au Chili qu'en mai 1914 la Faculté de Médecine l'adoptait comme langue officielle, au même titre que le castillan, qui est la langue nationale.

Au surplus, les journaux canadiens rapportaient récemment les paroles d'un homme d'affaires de Détroit qui, revenant de l'Amérique méridionale, déclarait que le représentant de commerce ayant une culture française (*French scholar*) a de grandes chances de succès dans les pays sud-américains, parce que tous les gens des classes instruites parlent cette langue. *La Gazette* ajoutait ce commentaire : « Les commerçants et les industriels de Montréal ne devraient pas avoir de difficultés à trouver de bons agents à déléguer dans le sud. Il y a, dans notre ville, un grand nombre de jeunes gens qui parlent avec une égale facilité l'anglais et le français. Il est difficile de dire de quelle race ils sont. »

Nous, nous le savons.

* * *

Ces faits et des dizaines d'autres semblables, à peu près ignorés avant la guerre hors des pays de langue française, sont aujourd'hui assez généralement connus. Ils attestent l'utilité du français dans le commerce international. Et puis comme la France, hier le principal champ de bataille, sera demain le marché le plus intéressant, des milliers d'étrangers ont éprouvé le besoin et trouvé l'occasion d'apprendre le français. Ceux qui en avaient déjà une connaissance suffisante ont rendu des services à la cause alliée tout en y trouvant pour eux-mêmes de légitimes avantages. Il serait facile de citer des exemples; mais, tirés d'une situation extraordinaire, ils ne seraient pas probants. Il me paraît plus concluant de montrer que plusieurs pays, la Grande-Bretagne en tête, reconnaissent enfin la valeur économique du français.

Le premier ministre du Royaume-Uni a formé, au plus fort de la guerre, un comité ayant pour objet d'enquêter sur la situation des langues modernes dans l'organisation de l'enseignement (*to enquire into the position of modern languages in the educational system of Great Britain*). Ce comité, présidé par M. Stanley Leathes et composé d'hommes éminents, a siégé 49 jours, a visité les universités d'Angleterre et d'Écosse, a interrogé 136 témoins : commerçants, financiers, industriels, éducateurs, représentants de la Marine, de la Guerre, des Affaires étrangères, du Board of Trade, etc. et il a soumis cette année même au Parlement britannique son rapport dont plusieurs constatations et conclusions sont du plus haut intérêt.

Au XVIe siècle l'excellence de la littérature française engageait les Anglais à apprendre le français; mais le développement de la littérature anglaise restreignit bientôt l'étude des langues étrangères, qui demeura néanmoins en honneur dans les grandes familles. Au XVIIIe, grâce au prestige de la France, le français devint la langue étrangère la plus étudiée en Angleterre; son influence, accrue par les émigrés, était telle que les hostilités qui durèrent de 1793 à 1815 ne l'entamèrent point. Après la paix de 1815 d'étroites relations se renouèrent entre les deux pays et le tour de France fut de nouveau à la mode.

Pendant la première moitié du XIXe siècle les gens cultivés parlaient en assez grand nombre le français; mais, jusque vers le second quart du siècle, les langues modernes, enseignées dans quelques familles nobles ou riches, ne l'étaient guère dans les collèges. Des rapports de commissions d'enquête mettent au jour, cependant, qu'en 1864 le français et l'allemand étaient obligatoires à Wellington, et que l'étude du français fut introduite à Christ's Hospital vers 1835. En 1886 on établit à Cambridge des cours de langues médiévales et modernes; mais, au lieu de voir dans le langage d'un peuple l'expression de son génie et la clé de son histoire, l'on ne cherchait dans les littératures que des morceaux à analyser, des pièces anatomiques. On n'enseignait pas à parler les langues modernes : jusqu'à 1894 il n'y avait même pas d'examen

oral. C'est alors qu'on introduisit dans les programmes l'épreuve de prononciation, mais ce n'est qu'en 1909 qu'on y ajouta une épreuve facultative de conversation. Enfin, depuis 1917, les cours réorganisés comportent l'étude de la langue, de l'histoire, de la littérature, de la vie et de la pensée des cinq principales nations européennes. L'histoire de Cambridge est à peu près celle d'Oxford, où l'on ne fonda qu'en 1903 des cours de français, d'allemand, d'italien, d'espagnol et, en 1904, de russe.

Trop souvent, dans les écoles d'Angleterre, les langues vivantes furent enseignées à l'aide de méthodes créées pour l'enseignement des langues mortes; trop souvent aussi ces matières furent considérées comme propres aux moins doués, de sorte que les professeurs, ayant des élèves d'une intellection laborieuse, eurent des ambitions bornées. Les examens, du reste, ne favorisaient aucunement l'enseignement des langues modernes, puisqu'ils ne comportaient, là non plus, aucune épreuve orale : on s'en tenait à des rédactions sur des sujets imposés, à des interrogations sur la grammaire auxquelles l'étudiant pouvait répondre par le mot à mot de son livre. Et les parents étaient satisfaits, assure le rapport, pourvu que leurs fils excellassent au cricket et au football.

Si j'esquisse, d'après le rapport Leathes, l'évolution qu'a subie depuis quelques siècles l'enseignement du français en Angleterre, c'est pour bien faire voir que l'étude de cette langue, considérée d'abord comme le couronnement d'une éducation aristocratique, puis comme un instrument de culture, à l'égal du grec et du latin, est maintenant tenue, par surcroît, pour une matière pratique. Aussi s'est-on efforcé, depuis un certain nombre d'années, de réaliser tous les progrès possibles. Les budgets de l'enseignement ont gonflé, on a créé de nouvelles écoles secondaires décentralisées où les langues modernes sont enseignées davantage et à l'aide de meilleures méthodes. Les commissaires du Service civil font maintenant au français et à l'allemand, dans les concours d'admission, une place égale à celle du grec et du latin.

Les dépositions des témoins interrogés par le comité Leathes sont souvent péremptoires. Des centaines de réponses au questionnaire dressé par le comité et provenant de chambres de commerce et de grandes firmes, reconnaissent que l'ignorance des langues étrangères a été une entrave au développement du commerce britannique. Ceux qui savent une langue autre que l'anglais déclarent que cela leur a été très profitable. Un grand nombre de compagnies conviennent qu'elles ont manqué des affaires faute de notices, catalogues, prospectus, devis, en langue étrangère. Quatre-vingt-treize grandes maisons encouragent leurs employés à apprendre des langues vivantes en payant leurs cours, parfois même en en organisant dans leurs bureaux. Dans certains établissements la connaissance d'une seconde langue vaut une prime ou une augmentation de traitement. D'autres envoient leurs commis à l'étranger.

Et voici des citations où il n'est question que du français :

Trente et un professeurs d'université écrivent : « De tous les besoins, le plus pressant, à notre avis, c'est la création immédiate de chaires de français dans toutes les universités britanniques où il n'en existe pas déjà. »

« L'importance d'une langue — conclut le comité — peut être déterminée par l'apport du peuple qui la parle dans le développement de la civilisation moderne, par la valeur intrinsèque de la littérature dont elle est l'expression, par sa contribution à la science contemporaine, par l'usage qu'il en est fait dans les échanges commerciaux et les relations nationales. Le français est de beaucoup la langue la plus importante dans l'histoire de la civilisation moderne. »

Et encore : « Même du seul point de vue pratique, la grande majorité de nos témoins assigne au français la première place. Non seulement le français est le langage diplomatique, mais dans les pays où l'on ne parle pas l'anglais, le français est généralement le moyen de communication entre deux personnes de nationalité différente. »

Et enfin : « Sous tous rapports le français est, pour nous Anglais surtout, la plus importante des langues vivantes; il a et devrait conserver la première place dans nos écoles et dans nos universités. »

Le comité Leathes n'a fait que constater un état d'esprit dont il est facile d'observer les manifestations dans divers domaines, notamment dans les sphères commerciales où le besoin d'apprendre le français est plus évident et plus immédiat qu'en d'autres milieux. Les chambres de commerce de Grande-Bretagne reconnaissent mieux que jamais, nous l'avons vu, l'importance des langues en vue de l'expansion économique. Le *Weekly Bulletin*, publié par le ministère canadien du Commerce et de l'Industrie, contenait en février 1916 l'information suivante : « Un comité spécial nommé par la Chambre de Commerce d'Aberdeen (Écosse) afin d'étudier la question du commerce d'après-guerre, a fait une série de recommandations. Il préconise la création d'un ministère du Commerce, le choix de consuls d'origine britannique et l'attribution de pouvoirs plus étendus à ces fonctionnaires, la refonte du régime d'instruction publique, surtout sous le rapport de l'enseignement des langues modernes, qui devrait être obligatoire dans toutes les universités. »

Ce courant d'opinion, général dans les chambres de commerce du Royaume-Uni, s'exprime nettement dans les chambres de commerce britanniques à l'étranger, qui veillent de plus près au développement du commerce extérieur anglais. La *British Chamber of Commerce* de Paris a communiqué à ses membres, dans son rapport annuel de 1917, le résultat d'une enquête conduite par son comité de l'enseignement commercial. En voici les conclusions : « Il serait désirable de consacrer beaucoup de temps, dans les écoles du Royaume-Uni, à l'étude des langues modernes qui devraient être enseignées plus tôt aux écoliers... Les langues modernes les plus utiles dans le commerce sont les suivantes : français, espagnol, portugais, allemand. »

Il n'y a pas que les hommes d'affaires de Grande-Bretagne qui apprécient depuis quelques années la valeur

économique du français. La *Equitable Trust Company* de New-York vient de s'en rendre compte, et sa découverte lui a paru assez importante pour justifier la publication d'un mémoire qu'elle répand dans les cercles commerciaux des États-Unis : « Les institutions financières, — y lit-on — les principaux négociants et parfois les États devraient s'unir pour fonder dans chaque communauté des écoles de commerce, ou du moins pour introduire dans les écoles l'enseignement pratique des langues étrangères, surtout du français, de l'espagnol et du russe. »

Au moment où industriels et commerçants des États-Unis envahissent le marché français, la collaboration du groupe franco-américain ne leur sera-t-elle pas indispensable ?

Au Japon même, on comprend maintenant l'utilité du français en tant que langue commerciale. L'*Information d'Extrême-Orient* notait, il y a quelques mois, qu'un grand nombre d'industriels et de commerçants japonais se sont mis à l'apprendre. Le Conseil de l'Instruction publique du Japon manifestait dernièrement le désir « que les autorités encouragent les directeurs de lycées à enseigner à l'avenir le français ou l'allemand à leurs élèves au lieu de l'anglais exclusivement ». Et les directeurs des écoles techniques supérieures proposaient que « la langue étrangère sur laquelle doivent être interrogés les candidats à l'admissibilité soit désormais le français ou l'allemand, au lieu d'être exclusivement l'anglais, comme auparavant. »

Tout le monde sait combien l'enseignement des langues étrangères était développé avant la guerre en Allemagne, et quels avantages cette formation présentait pour le développement du commerce extérieur. Je citerai cependant un témoin, dont la déposition fera voir quel parti les industriels allemands en tiraient. M. Daniel Bellet, mort en octobre 1917, qui était secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique de Paris et professeur à l'École des Hautes Études commerciales, écrivait en 1916 dans son livre sur le *Commerce allemand :* « ... Il suffit d'avoir été mêlé au monde de la technicité,

d'avoir parfois demandé des renseignements, des documents à des maisons de construction allemandes, sur tels ou tels travaux exécutés par elles, demandé de même des renseignements sur des produits ou des procédés à quelqu'une des grandes fabriques germaniques, pour avoir été inondé, presque au retour du courrier, sous une multitude de documents souvent photographiques. Ces documents étaient très fréquemment rédigés et imprimés en français. »

Les Allemands, qui ont eu pendant la guerre bien des aberrations, n'ont pas eu celle d'interdire l'enseignement du langage de leurs ennemis. Tout au contraire ils s'efforçaient, pendant les accalmies, de diffuser la langue française en faisant circuler dans leurs tranchées *le Petit Parisien*... de Hambourg. Et J. C., négociant à Dusseldorf, constatait en ces termes l'utilité de cette intelligente initiative : « Quoique j'aie habité pendant longtemps la France, je dois reconnaître que j'ai toujours appris quelque chose de nouveau par la lecture de votre journal *le Petit Parisien.* C'est précisément pendant la guerre que ce journal est d'une haute importance pour chacun de nos commerçants. »

* * *

Si, pour réaliser toute l'expansion économique possible, il est utile d'apprendre le français en Grande-Bretagne et aux États-Unis, au Japon, en Allemagne et ailleurs, n'est-ce pas nécessaire au Canada, où le tiers de la population est de langue française, et où se prépare en ce moment l'assaut des marchés extérieurs ?

Nous ne sommes sûrement pas moins de deux millions et quart dans notre bonne province de Québec, et des centaines de mille des nôtres ont débordé dans les autres provinces. Grandes familles, gros consommateurs, nous constituons une clientèle intéressante à laquelle d'honnêtes industriels ontariens veulent bien reconnaître une assez haute moralité commerciale. Nous sommes en très grand nombre bilingues; mais, parlant l'anglais par nécessité à ceux qui ne connaissent pas d'autre langue, nous parlons français d'instinct, comme nous respirons, et nous dévelop-

pons ainsi en Amérique de la vie française. C'est pourquoi les acheteurs même bilingues sont plus faciles à convaincre quand on leur fait des offres dans leur langue. Nous avons aussi, pour parler français, des raisons secondaires qui sont encore toutes à notre honneur; par exemple, notre délicatesse et notre serviabilité. Si nous correspondons en français avec les honorables membres du cabinet fédéral, c'est que nous serions désolés que le moindre d'entre eux s'imaginât que nous lui faisons l'injure de supposer qu'il ignore l'une des deux langues officielles de ce pays et celle des gens cultivés de tous les pays. Si nous parlons français dans les bureaux et les grands magasins de Montréal et d'ailleurs, c'est que nous voulons insinuer discrètement aux patrons qu'un personnel bilingue leur rend plus de services et leur permet de recruter une plus nombreuse clientèle dans une grande province et dans un vaste monde où tous les gens ne parlent pas l'anglais.

Pour ce qui est de la province de Québec, l'utilité du français est, bien entendu, incontestée. Elle est reconnue même par les industriels ontariens qui, ignorant tout de notre langue, s'en rapportent imprudemment, pour la traduction de leurs circulaires et autres imprimés, à des experts torontoniens dont les incroyables proses sont pour nous une source de gaîté. Nous en rions beaucoup, trop peut-être. Tout en déplorant leur ignorance, dont ils sont les premières victimes, constatons que, s'ils sont volés, leur initiative n'en témoigne pas moins de la valeur économique du français.

J'ai lu, dans un manuel de correspondance publié aux États-Unis, qu'il est recommandable, quand on s'adresse à la clientèle féminine, de glisser dans son texte certains mots français, tels que *chic*, *fin de siècle*, *dernier cri*. Encore qu'en 1918 *fin de siècle* ne soit pas tout à fait *dernier cri*, le procédé est peut-être bon. On l'emploie aussi ailleurs. On sait qu'à Paris quelques mots anglais font bien dans le langage boulevardier, où il est *smart* d'employer *fashionable* et *high life*. Mais baragouiner n'est pas parler. Et pour étendre la notoriété d'une mar-

que, pour créer des affaires et leur donner toute l'extension qu'elles sont susceptibles de prendre dans la province de Québec, en France, dans le monde, il est indispensable de savoir le français. Il ne suffit pas d'en avoir appris à quelque *High School* des rudiments — fût-ce du *genuine* français parisien — il faut connaître la langue afin d'être en état d'exercer son pouvoir de persuasion sur des clients en perspective sollicités de toutes parts par des concurrents.

Rien ne serait plus faux ni plus funeste que de prétendre que chez nous l'enseignement du français est beaucoup moins important au collège commercial que dans le cours classique. Parmi ceux qui ont fait leurs études secondaires et universitaires l'avocat est sans doute celui qui a le plus besoin de posséder sa langue, puisqu'il lui faut souvent s'efforcer, selon qu'il a le droit pour lui ou contre lui, soit d'éclairer, soit d'obscurcir l'intelligence d'un juge ou la conscience d'un jury. Le commerçant, qui n'a presque jamais dépassé le collège commercial, peut-il se dispenser impunément d'une solide connaissance du français, lui qui par ses lettres, prospectus, prix-courants, catalogues et autres textes, doit répandre chaque jour chez le plus grand nombre possible de gens la confiance, la conviction, l'enthousiasme, le goût d'un article, le désir de l'acheter ? Les relations commerciales étant avant tout des rapports humains, comment pourrait-on prétendre qu'on enseigne *les affaires* si l'on négligeait d'enseigner la langue au moyen de laquelle elles se traitent ?

Le *Toronto Globe* signale, parmi les moyens d'apprendre le français, celui qu'ont pris dix mille Sammies qui ont épousé des Françaises. Cet excellent moyen n'est pas malheureusement à la portée de tout le monde, mais il y en a un autre qui est à la portée de tous les Anglo-Canadiens, — c'est de le laisser enseigner dans les provinces anglaises.

* * *

La concurrence mondiale, personne n'en doute, sera désormais plus âpre que jamais. La Grande Guerre, qui a profondément modifié la vie économique chez les neutres comme chez les belligérants, a provoqué dans certains

pays un gigantesque développement, dans certains autres une profonde dépression. Or les uns et les autres, soit pour alimenter leurs outillages, soit pour reconstituer leur richesse, auront besoin d'exporter.

Le Canada, à qui la guerre a coûté beaucoup de sang et beaucoup d'or, y aura trouvé — sans qu'il y ait jamais compensation, certes ! quelques avantages pratiques. En nous fermant les marchés extérieurs, la guerre nous a révélé notre puissance financière; en exigeant de notre pays un rendement maximum, elle nous a révélé notre puissance industrielle. Et comme le Canada a une faible population, la rupture d'équilibre s'est accentuée entre nos facultés de production et notre capacité de consommations. Nos excédents exportables seront donc à l'avenir beaucoup supérieurs à ce qu'ils étaient avant la guerre.

En 1913, dernière année normale, nous avons exporté pour $355,754,600 de marchandises canadiennes dont la destination s'est répartie de la manière suivante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Empire britannique : | 54 | pour | 100 |
| États-Unis : | 40 | pour | 100 |

c'est-à-dire que 54 pour 100 de nos exportations a été livré dans l'Empire presque uniquement par la marine marchande britannique, et 40 pour 100 s'est dirigé vers l'Union par chemin de fer ou à bord de caboteurs battant pavillon étranger. Des 6 pour 100 qui restent, 1 pour 100 est allé en Belgique, et une fraction de 1 pour 100 a eu pour destination, par ordre décroissant d'importance, les pays dont les noms suivent : Allemagne, Hollande, France, Argentine, Russie, Cuba, Japon et trente autres où la proportion est inappréciable.

Ces chiffres sont faciles à interpréter. Ils accusent nettement, outre quelques faits secondaires, notre manque de capitaux et surtout de marine marchande. Les capitaux étrangers engagés dans nos industries en attirent les produits, qui sont livrés au monde par des intermédiaires, et notre recours au tonnage étranger aggrave cette situation désavantageuse.

Mais, sous ce double rapport, la situation s'améliore. Jusqu'à la guerre, lorsque nous avions besoin de quelques centaines de millions de dollars, nous trouvions tout naturel de les emprunter à Londres ou à New-York. Pendant la guerre, le public canadien a souscrit des obligations de l'État pour plus d'un milliard et demi; il a absorbé des émissions municipales et autres dont auparavant les titres tombaient en partie dans le portefeuille étranger; et, malgré cela, les dépôts dans les banques sont plus considérables que jamais. L'épargne populaire, ainsi développée et familiarisée avec les placements mobiliers, collaborera désormais plus volontiers sans doute avec le travail dans l'industrie nationale.

Pour l'écoulement de notre production nous possédons un puissant réseau de transports intérieurs. (Si nous n'avons pas encore le canal de la baie Georgienne, en revanche nous avons déjà un transcontinental de trop !) Le point faible de notre pays, auquel ses immenses ressources et sa situation entre Europe et Asie réservent les plus brillantes destinées économiques, c'est le manque de flotte de commerce. Mais l'État y remédie. Quoi qu'on puisse penser de la substitution du pouvoir public à l'initiative privée, nous sommes en présence d'un accompli dont il faut tirer le meilleur parti possible. mardi 3 décembre à midi, aux chantiers Vickers dont l'emplacement a été reconquis sur le fleuve, lady Borden coupait les amarres enrubannées du *Canadian Pioneer*, premier cargo de la marine marchande nationale. L'événement fait époque puisque c'est la première fois que le pavillon de commerce canadien claque entre le ciel et l'eau. Le programme du gouvernement comporte trente-neuf bateaux d'acier, dont deux de plus de 10,000 tonnes et quatorze de 8,100 tonneaux, tous en voie de construction dans les dix-sept chantiers maritimes du Canada. Cette flotte marchande, coordonnée à notre réseau de transports intérieurs, pourra toucher tous les ports du globe et faire rayonner notre commerce sur toutes les parties accessibles de la terre. Nous traiterons directement avec tous les pays susceptibles d'acheter nos pro-

duits et de nous vendre les leurs. Et l'utilité du français s'affirmera de la façon la plus concrète.

Je sens que, dans le moment même où j'aspire à la servir, je trahirais la langue française — langue lumineuse élaborée par le peuple le plus logique du monde — si, après avoir tenté une démonstration, je ne vous proposais une conclusion que, du reste, vous avez déjà tirée sans doute.

J'ai essayé de faire voir d'abord que le français a une haute valeur économique, parce qu'il possède à un degré éminent les qualités qui font une bonne langue d'affaires, et parce qu'il est parlé, non seulement en France, dans notre province et en Louisiane, dans la moitié de la Belgique et une partie de la Suisse, mais encore dans de grands pays de l'Europe continentale et de l'Amérique méridionale, où il est la langue seconde, et dans d'immenses territoires de l'Asie et de l'Afrique, où il est l'idiome européen le plus répandu, le seul connu parfois; je me suis efforcé de montrer ensuite que la révolution économique provoquée dans notre pays par la guerre aura eu pour effet d'intensifier notre production et de nous mettre en état d'en distribuer les fruits dans les cinq parties du monde. Notre commerce ne pourra pas atteindre tous les pays sans le secours du français. Quand nos compatriotes d'autre origine reconnaîtront enfin cette vérité — et elle est si évidente, si tangible, qu'il faudra bien qu'un jour ils l'admettent — ils devront reconnaître du même coup que l'élément français du Canada, dont le concours fut souvent dédaigné, outre qu'il apporte au groupe de race anglaise des qualités complémentaires, constitue grâce à sa langue, qui est l'une des ressources naturelles du Canada, l'un des facteurs de son expansion commerciale.

## *Allocution de M. le sénateur N.-A. Belcourt*

---

C'est bien la minorité française d'Ontario que vous, Messieurs de l'*Action française*, avez voulu particulièrement honorer en m'appelant à présider l'auditoire sympathique et distingué qui me fait en ce moment l'honneur d'écouter ma parole. Cet honneur s'adresse, et je m'empresse de le dire, aux 250,000 Canadiens, disséminés un peu partout dans la province voisine, et qui depuis neuf ans surtout, combattent avec une ténacité irréductible, malgré les défaillances et les défections, les haines et les jalousies, en dépit de l'insuffisance des moyens, pour assurer la vie à la langue et à la culture françaises sur la terre ontarienne, et qui conservent une foi invincible dans le triomphe ultime de leur cause.

En 1910, nos compatriotes ontariens, mus par leur amour pour la langue française et le désir de la faire plus et mieux enseigner dans les écoles, envoyèrent douze cents délégués à Ottawa et, au congrès qu'ils y tinrent au mois de janvier, proclamèrent sans jactance mais sans faiblesse, leur attachement à la langue et aux traditions ancestrales, de même que la détermination irrévocable d'en conserver le dépôt intact pour le transmettre à leurs descendants.

Le congrès formula des vœux et des demandes pour l'amélioration de l'enseignement. Personne alors ne songea à les blâmer; les chefs politiques des deux partis, à Ottawa et à Toronto, ainsi que quelques rares représentants de l'élément irlandais catholique, venus au congrès, rivalisèrent d'éloges et d'encouragements.

Le gouvernement de la province accueillit d'abord avec sympathie les résolutions du congrès et l'on put un moment entretenir l'espoir que l'enseignement du français dans les écoles bilingues allait être mis sur une base et fait avec des méthodes plus rationnelles et plus conformes à la

saine pédagogie. Mais il n'en fut pas ainsi. Au contraire, c'est la proscription de la langue française dans les écoles anglo-françaises d'Ontario qui fut décrétée. Pourquoi, comment et par qui fut opéré ce changement subit ? Comment l'or pur fut-il si promptement changé en vil plomb ? Ni le temps ni votre bienveillante indulgence ne me permettent de répondre à la question, sur laquelle du reste, je vous crois passablement renseignés.

Qu'il me suffise de rappeler que la guerre au français dans Ontario ressemble de près à la guerre aux Français en France... qui vient de se terminer par le désastre allemand.

Je me suis souvent demandé, au cours de nos difficultés scolaires, si les ennemis de la langue française ne lui avaient pas rendu un service plus grand en décrétant sa proscription que s'ils avaient accordé les modestes concessions que nous avions formulées pour elle.

Aujourd'hui la réponse n'est plus douteuse.

Parce que nous nous sommes tenus debout, droits et fiers, devant l'ennemi, parce que, de la province de Québec, vous nous avez soutenus avec des renforts spirituels et matériels, en dépit de certaines défaillances et quelques défections, nos rangs sont encore au complet. Aussi je puis répéter ce soir le mot que je prononçais dans cette salle, il y a près de cinq ans : « Nous lutterons jusqu'au bout ».

On n'a pas réussi et on ne réussira pas à étrangler les syllabes françaises sur les lèvres de nos enfants. La langue de nos pères est aujourd'hui enseignée dans nos écoles. La langue de nos pères sera enseignée demain dans nos écoles. Somme toute, la langue maternelle, en cette fin d'année 1918, se porte assez bien, même dans l'Ontario.

La conspiration du silence sur nos justes plaintes et nos légitimes revendications, les appels aux préjugés et aux préventions, les mensonges, les accusations perfides, les agissements d'une alliance monstrueuse se briseront une fois de plus contre les forces de la vérité, du droit et de la justice.

La résistance nous a déjà valu des sympathies inattendues et des adhésions inespérées; d'autres ne tarderont pas à se manifester. Nous pouvons même apercevoir l'aube du jour où la langue française occupera dans notre pays la place qui lui appartient et exercera l'influence qui lui revient. Je n'en veux pas de meilleur augure que l'apparition du livre de M. Moore, de cet Anglais protestant de Toronto, qui, avec une logique implacable et une lucidité merveilleuse, a fait bonne et complète justice de la guerre au français.

Le large et magnanime geste de M. Moore en provoquera d'autres; et, vous pouvez en prendre ma parole, il en est qui ne tarderont pas à s'esquisser dans la province sœur.

Si la persécution de la langue française dans Ontario a assuré là sa survivance, elle a aussi marqué l'heure de sa renaissance dans la province de Québec. C'est le congrès d'Ottawa de 1910 qui a amené le congrès de la langue française à Québec en 1912. L'œuvre commencée à Ottawa, élargie à Québec, a produit un fécond réveil d'amour et d'énergie pour la langue et la culture françaises dans notre province d'origine.

Notre tâche à nous a été de lui assurer la vie dans Ontario. La vôtre est et restera celle de lui rendre la vie ici plus vigoureuse, plus belle, plus large, plus féconde.

On me permettra, j'espère, de proclamer, ce soir, que vous avez parfaitement compris la grandeur et n'avez pas hésité devant les exigences de cette tâche, et que vous êtes en train de l'accomplir noblement, ainsi que l'attestent vos récentes et fructueuses fondations : *La Société du Parler français* et l'*Action française*.

Donc il ne faut pas trop en vouloir à ceux qui nous ont si rudement secoués et réveillés.

La conférence de M. Lorrain arrive bien à son heure.

L'horrible, la stupéfiante guerre a enfin cessé. Les énergies, les activités, les forces de l'homme et de la nature, toutes depuis quatre ans et plus employées, hélas ! à la destruction, à la tuerie des hommes et des choses, heureuse-

ment ne sont pas mortes, ni même paralysées. Détournées trop longtemps de la voie et du but que le Créateur leur a assignés, elles vont reprendre leur cours normal et, promptement, tant il est vrai de dire que, de par les lois immuables de la nature, la vie succède à la mort.

Plus que jamais tous les facteurs de la vie et du progrès devront être mis à l'œuvre, d'abord pour réparer les désastres sans nombre, puis pour assurer le développement et la prospérité matériels. De tous ces facteurs, la connaissance des langues modernes est le plus puissant.

Puisque nous, Canadiens français, connaissons au moins deux langues, qui sont précisément les plus agissantes et les plus répandues dans le monde civilisé, il était utile et salutaire qu'on nous rappelât la valeur économique de l'une d'elles, celle de l'autre étant admise.

Personne ne pouvait le faire avec plus de compétence que le distingué professeur de l'École des Hautes Études Commerciales, qui est en même temps le secrétaire de la Chambre de Commerce de la métropole commerciale du Canada.

Vous voudrez sans doute me permettre de lui offrir vos félicitations et vos remerciements, et les miens, pour la lucide et complète démonstration qu'il nous a faite de la valeur économique de la langue française.

Indispensable dans la province de Québec, l'usage de notre langue comme instrument de commerce intérieur, deviendra peu à peu nécessaire dans les autres provinces; il l'est déjà dans plusieurs parties de l'Ontario. En ce qui concerne le commerce extérieur, son indispensabilité est devenue plus certaine et plus apparente que jamais.

Mais il ne faudrait pas dépasser la pensée de M. Lorrain, pensée qui est aussi la mienne. Aussi et peut-être plus indispensable que la langue anglaise dans la province de Québec, la langue française ne sera probablement jamais plus qu'un auxiliaire, un auxiliaire de premier ordre si l'on veut, dans les provinces anglaises du Dominion. Le temps me paraît bien loin, je doute fort qu'il arrive où notre langue pourra réclamer pour elle le sceptre

que détient sans conteste aujourd'hui la langue anglaise dans le domaine commercial du monde entier.

Mais le commerce, l'industrie, la richesse, ce n'est pas tout en ce monde. C'est beaucoup, mais ce n'est pas tout, je le répète; ce n'est pas même le principal.

Il est un autre domaine, celui de l'idéal, celui des lettres, des sciences et des arts; et dans ce domaine, la reine devant laquelle l'univers tout entier s'incline profondément, c'est Sa Majesté la Langue française. Elle occupe la place et remplit dans l'univers moderne le rôle de la langue grecque aux plus beaux jours de l'Empire romain. De même que l'Angleterre a hérité de la succession commerciale de l'Empire de Rome, de même la France est l'héritière en ligne directe de l'atticisme et de l'idéalisme de la Grèce à son apogée.

Cette vérité, avec quel triomphe la grande guerre l'a proclamée ! De tous les enseignements du conflit mondial il n'en est pas un seul qui apparaisse aussi clair et aussi concluant.

L'idéalisme français sort de l'assaut le plus terrible et le plus complet qu'il ait jamais subi, plus entier, plus radieux et plus pénétrant.

Il plane au-dessus des passions, des haines, des convoitises, des brutalités et des horreurs de la guerre, dont le monde reste le témoin stupéfié.

Dans le royaume du vrai, du juste et du beau, l'idéalisme français reste souverain et sans rival. Il partage sa royauté avec la langue française dans une union parfaite et indissoluble.

Puissions-nous, nous les Français du Canada, ne jamais oublier que nous sommes nés, que nous sommes fiers et heureux de demeurer et voulons toujours être les loyaux et fidèles sujets de cette double royauté; que nous avons juré de la défendre, de la faire connaître, de l'aimer et de la servir.

**DE MIEUX EN MIEUX**

# L'Almanach de la Langue française

— DE —

# 1920

**méritera plus que jamais son titre de**
**ROI DES ALMANACHS**

L'édition de l'année prochaine, en vente vers le mois de novembre 1919, devra être comme ses devanciers entre les mains de tous les Acadiens, Canadiens-français et Franco-Américains. Plus complet que celui de 1919, qui a remporté un si grand succès, l'almanach contiendra une foule de renseignements et conseils introuvables ailleurs, en plus d'illustrations, récits et contes inédits.

L'almanach de 1919 se vendra 20 sous l'unité. Une forte remise sera faite suivant les quantités commandées.

Les 25,000 de 1919 s'étant enlevés en moins de 15 jours, le tirage sera augmenté cette année. Les propagandistes feront bien cependant de placer leurs commandes le plus tôt possible pour éviter les désappointements.

**Écrire à LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS**
**Immeuble "La Sauvegarde,"**
**MONTRÉAL**

**Lisez et faites lire "l'Almanach de la Langue française."**

Imprimé au DEVOIR, 43, rue Saint-Vincent,
Montréal.